

ETAI

Rapport Moral
2020



Bruno VELLA – Président de l'ETAI

Mesdames, Messieurs, chers adhérents de l'Association,

« La personne handicapée mentale est un citoyen à part entière qui ne doit pas être confinée dans un monde à part du fait de sa fragilité, de sa sensibilité et de sa vulnérabilité. Sa dignité est primordiale ».

« Nul n'a le droit de fixer arbitrairement une limite aux possibilités de progrès de quelqu'un. Il est reconnu à chacun une capacité d'évolution. Les potentialités doivent être mises en évidence plutôt que les difficultés, sans oublier cependant le handicap ».

Porter nos valeurs, les faire vivre au quotidien, **voilà notre ambition.**

Confinés par trois fois, nous avons vécu des règles sanitaires très contraignantes qui ont marqué, en premier lieu, les personnes que nous accueillons dans nos établissements. Leurs accompagnant(e)s, dont de nombreux ont été aussi touchés par la Covid19, ont fait preuve d'un dévouement et d'une responsabilité que nous saluons tous. Ils ont su adapter la prise en charge des personnes dans ces moments difficiles et particuliers, en n'oubliant jamais de mettre en avant le cadre de vie de chacune et de chacun. Ils ont dû s'adapter et se renouveler pour assurer et gérer des situations individuelles ou collectives jusqu'alors inconnues. Au-delà des applaudissements bien mérités, nous avons souhaité donner les mêmes gratifications exceptionnelles aux personnels qui œuvrent auprès des personnes que nous accueillons dans nos établissements relevant du Conseil Départemental que les primes reçues par les personnels relevant des Agences Régionales de Santé.

Le Conseil d'Administration remercie pour leur disponibilité et leur professionnalisme, Madame Claire Pierron, notre Directrice Générale, tous nos Directeurs d'établissements et tous leurs collaborateurs.

Nous nous sommes focalisés sur la sauvegarde des personnes et certaines familles ont semblé être délaissées : manque d'informations, manque de soutien ont parfois été difficilement vécus. Il a fallu, là aussi, nous adapter à cette situation : mettre en place un numéro d'appel spécial, répondre aux situations individuelles, mettre en place les réunions des CVS en visioconférence et nous y habituer. Dans le cadre de la gestion des effets de la pandémie, nous avons fait le maximum pour permettre la continuité des services dans les meilleures conditions possibles. Nous devons persévérer pour renforcer un travail plus serré et plus coordonné avec les familles. Ce sera un de nos objectifs prioritaires pour les années futures.

Chacun a respecté les distances, porté les masques dès que cela fut possible, de nombreux tests de dépistage ont été réalisés, les personnes contaminées ont été isolées, plusieurs fois pour certaines. Les familles aussi, ont respecté les préconisations sanitaires lors des retours en famille. Bien que tout ait été mis en œuvre pour éviter le pire, le risque « 0 » n'existe pas.

Nous avons eu la douleur de perdre quatre de nos protégés. Dominique et Pascal accueillis au FAM Valette, Jacques, accueilli au Kremlin-Bicêtre et Anne, travailleuse à l'ESAT Jacques Henry. Nous ne les oublierons pas. Nous nous souviendrons aussi de Sylvain, décédé à la suite d'un tragique accident de la circulation. Il était travailleur dans notre ESAT Jacques Henry.

Chacune et chacun nous manquent.

Je voudrais vous demander de vous lever et d'observer un moment de silence en leur mémoire. Je vous remercie.

En cette année 2020 nous nous étions fixé l'objectif de mettre en place un nouveau fonctionnement associatif. Nous vous en avons donné les éléments lors de notre dernière Assemblée Générale. A savoir :

➤ **Premier trimestre (Janvier, février, mars) :**

Etude de la réalisation des objectifs
Nouveaux objectifs et réajustements
Réunion des élus dans les CVS

➤ **Second trimestre (avril, mai juin) :**

Etude de la situation financière
Préparation de l'Assemblée Générale

➤ **Troisième trimestre (juillet, aout, septembre) :**

Visites des bâtiments
Réunion membres du CA et Directeurs d'établissements

➤ **Quatrième trimestre (octobre, novembre décembre) :**

Etude du bilan social
Point sur les adhésions

Ce nouveau rythme de travail avait pour objet de mieux cerner, mieux travailler, de permettre aux Administrateurs et à nos adhérents de nous interpellier en amont des questions à l'ordre du jour du trimestre.

Nous avons aussi insisté sur la nécessité d'associer la Direction Générale dans l'élaboration des choix stratégiques afin de renforcer la visibilité extérieure de notre Association, notamment auprès de nos financeurs. Dans cette optique, notre Directrice Générale, Madame Claire Pierron, vous présentera un nouvel organigramme de l'organisation des Etablissements et des Services.

Nous avons aussi insisté sur la nécessité de renforcer le professionnalisme de notre Pôle de Direction. Aussi, après le recrutement d'une nouvelle Directrice de Affaires Financière, Madame Catherine Coché, nous avons souhaité recruter un Directeur des Ressources Humaines, en la personne de Monsieur André Andritiana.

Monsieur André Andritiana met au service de l'Association et de ses Etablissements conseils et pragmatisme, tirés de ses expériences professionnelles extérieures au champ social.

Nous nous étions fixé des objectifs et tous n'ont pas été atteints. Nous devons encore persévérer, redoubler d'efforts, afin notamment :

➤ **D'assurer la pérennité financière de nos établissements :**

De maîtriser l'équilibre financier de nos Etablissements. Dans cette période où les budgets départementaux et régionaux sont contraints, cet objectif reste primordial afin d'assurer la pérennité même de notre Association ;

Depuis janvier 2020, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (le « CPOM ») a été signé avec l'Agence Régionale de Santé de la Région Ile de France et nous sommes actuellement toujours en négociation afin de conclure un contrat similaire pour nos Etablissements relevant du Conseil Départemental. Ces contrats nous

permettent de programmer notre gestion sur les cinq années futures donnant plus de souplesse dans la gestion de nos Etablissements au quotidien. Plus de souplesse mais aussi plus de responsabilités dans la gestion de nos éventuels excédents dégagés par notre gestion rigoureuse. Ces excédents devant participer aux financements de nos futurs projets et notamment ceux relevant de la reconstruction future du site de Choisy-le-Roi. Nous vous proposerons de sanctuariser une partie de ces excédents en diversifiant nos réserves grâce à l'achat d'un bien immobilier. Cet achat permettra aussi de proposer un logement de fonction à notre Direction Générale.

Léone Marenati, notre Trésorière et Madame Catherine Coché, notre Directrice Administrative et Financière vous présenteront le Rapport Financier de notre Association. Celui-ci montre que nos finances ont été bien maîtrisées.

Monsieur Ludovic Peugeot, notre Commissaire aux Comptes viendra certifier que nos comptes sont « *tenus de façon réguliers et sincères* » selon la formule consacrée.

Nous le remercions encore pour ses conseils éclairés.

- D'être acteur dans la création et la gestion des structures d'accueil et de services. Nous avons concrétisé notre projet de construction d'un FAM de 40 places à Vitry-sur-Seine en confiant les travaux à l'entreprise LEJENDRE. Les travaux ont débuté au mois de février 2021 et devraient, si tout va bien, être terminés au mois d'avril 2022.

D'autres chantiers nous attendent dans les prochaines années notamment la reconstruction du site de Choisy-le-Roi. Construite dans les années 70, cette structure devient de plus en plus inadaptée à la prise en charge que nous souhaitons proposer aux personnes que nous accueillons.

- D'ouverture vers les familles : c'est encore dans ce domaine que nos efforts doivent se diriger. Nous réaffirmons que le projet personnel des personnes que nous accueillons est une co-construction entre la personne, sa famille et les possibilités de prises en charge de ce projet par nos Etablissements.

Les contacts avec la famille doivent être soutenus et l'information dispensée régulièrement.

Nous avons renforcé nos rencontres avec les CVS en organisant les réunions en visioconférence.

Nous avons prévu d'organiser une rencontre entre les Administrateurs de l'Association et les représentants des élus dans l'ensemble des Conseils de vie sociale. Le contexte sanitaire nous en a privé, mais nous ne renonçons pas à cet objectif.

J'anticipe un peu sur 2021, mais nous avons souhaité ouvrir tous les quinze jours un espace de rencontre directe entre Administrateurs et parents, au-delà des adhérents.

- D'ouverture sur l'extérieur :

En direction des autres associations, nous participons au Conseil d'administration de l'UNAPEI du Val de Marne, ce qui nous permet de peser plus efficacement sur les orientations générales des politiques publiques en matière de développement de

l'offre de solutions à la prise en charge des projets des personnes en situation de handicap.

Nous entretenons des relations de partenariat avec les municipalités où sont implantés nos Etablissements. Ainsi, la municipalité de Vitry-sur-Seine a accepté de se porter garante de l'emprunt contracté pour financer la construction de notre Foyer d'Accueil Médicalisé, montrant ainsi son intérêt dans le soutien de nos projets associatifs.

- De maintenir un haut niveau de qualité de nos équipements : parce que nous le devons aux personnes que nous accueillons. Parce que la qualité des équipements contribue à la qualité de la prise en charge de chacune et de chacun. Les visites de nos Etablissements ont été un peu perturbées par les conditions sanitaires. Nous devons les reprendre.

Comme vous le voyez, l'activité, les projets, les objectifs de notre Association sont multiples.

Je voudrais vous alerter, de manière insistante et un peu solennel sur la nécessité de renforcer notre Conseil d'Administration.

Pour mettre en œuvre nos projets, chacun d'entre nous, doit, en fonction de ses possibilités, être en mesure de venir apporter sa contribution, venir renforcer le Conseil d'Administration.

Je rappelle que participer à quatre réunions annuelles n'est pas insurmontable en termes d'investissement personnel.

Pour terminer, je voudrais vous dire le plaisir personnel de travailler avec nos Administrateurs, notre Direction Générale, nos Directeurs d'Etablissement et l'ensemble de leurs équipes.

Le Président, Bruno VELLA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Vella', with a stylized flourish at the end.